

Formations **CYCLE 2017/2018** Post-Graduate

Micronutrition - Phytothérapie - Aromathérapie - Gemmothérapie

Dans le prolongement du Post-Graduate donné par Olivier MIMY en mars 2017 sur "la triade intégrative dans les soins complémentaires : "Micronutrition - Phytothérapie - Aromathérapie", nous vous proposons une intervention complémentaire intégrant la gemmothérapie et l'application de ces quatre disciplines aux pathologies qui n'ont pas pu être traitées au 1er séminaire.

La formation est destinée à vous permettre de proposer à vos patients en complément de vos soins ostéopathiques, une prise en charge complémentaire efficace dans le cadre de pathologies fonctionnelles courantes. La notion de terrain sera au coeur de cette prise en charge.

Il n'est pas nécessaire d'avoir participé à la première session pour suivre cette seconde partie. Pour une meilleure synergie après un rappel des fondamentaux, les 4 champs de compétences auxquels font appel les compléments alimentaires seront couverts : micronutrition - phytothérapie - aromathérapie - gemmothérapie.

Programme

- Rappel en phytothérapie, aromathérapie et micronutrition
- Notions fondamentales en gemmothérapie (macérats de bourgeons)
- Rappels sur les nouveaux concepts biologiques à l'origine des pathologies (pH, énergie cellulaire, stress oxydant, inflammations silencieuses, détoxification)
- Troubles hormonaux féminins/masculins
- Troubles cutanés
- Parasitose : Lyme, maladies auto-immunes
- Cancer : prévention et accompagnement

Intervenant

Olivier MIMY, Ingénieur chimiste, D.U. micronutrition, D.U. phytothérapie, D.U. aromathérapie

Dates & Horaires

Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 février 2018

1^{er} jour et 2^{ème} jour : 09h15 - 13h00 / 14h30 - 18h30

3^{ème} jour : 08h45 - 13h00 / 14h15 - 17h30

Lieu

Espace Formations Michel Lidoreau

100, avenue Stalingrad

94800 VILLEJUIF

(Métro Villejuif/Louis Aragon - Ligne 7)

Prix & conditions d'inscriptions

Le prix du séminaire est de 540 € pour les 3 jours

Le nombre de places étant limité, nous retiendrons les inscriptions par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. L'inscription sera à confirmer entre le 1^{er} et le 15 janvier 2018 par l'envoi du règlement. Aucun chèque pour une formation de 2018 ne sera accepté en 2017.

Le chèque sera débité à l'issue du séminaire.